



Madame Danièle FECOURT
Conseillère Municipale
100 chemin du Castellet
06650 LE ROURET
daniele.fecourt@orange.fr

Monsieur le Maire,

Le Rouret, le 12 février 2026.

Objet :
Restaurant fast food
Suite recours gracieux du Préfet

Monsieur le Maire,

Le 24 décembre 2025, par mail, vous avez informé les élus du recours gracieux du Préfet concernant la motion adoptée par le Conseil Municipal lors de la séance du 16 octobre 2025.

Le Préfet, dans son courrier du 18 décembre 2025, « considère que cette motion est illégale et vous demande de la faire retirer par votre conseil municipal ».

Au 12 février 2026, vous n'avez toujours pas convoqué le conseil municipal pour faire procéder au retrait de cette motion.

Dans votre mail, vous précisez que le refus de permis de construire opposé au pétitionnaire ne fait aucune référence à la motion du Conseil Municipal. Pourtant, votre arrêté de refus précise en page 2 « Vu la motion d'opposition du Conseil municipal en date du 16 octobre 2025, votée à l'unanimité et transmise au contrôle de la légalité des actes le 23/10/2025 ». Il y a donc une contradiction entre vos deux écrits.

Le Préfet, dans son courrier du 18 décembre 2025, « informe également que le refus opposé à une demande d'autorisation d'urbanisme basé sur une telle motion serait également susceptible d'être frappé d'illégalité ». Depuis, le promoteur a déposé un recours contentieux au tribunal administratif contre cet arrêté.

La commune se retrouve donc dans une situation inconfortable au regard de vos actes. Vous nous annonciez votre intention d'écrire une réponse argumentée à l'attention du Préfet. Pourriez-vous nous donner copie de votre courrier ?

Nous sommes à un mois des élections municipales. Nous ne comprenons pas pourquoi vous ne suivez pas les directives du Préfet. Tous vos actes entament votre crédibilité à vouloir contrer ce projet d'implantation d'un restaurant fast food et fragilisent la prochaine équipe municipale qui sera élue le 15 mars 2026.

Nous ajoutons à cela que le 18 décembre 2025, vous avez fait voter la révision du PLU en vue d'utiliser le sursis à statuer vous permettant de contrer ce projet ou un projet similaire, en commençant par acter le débat sur les orientations générales du PADD au lieu de procéder à la phase n°1 de l'élaboration du diagnostic. Nous vous avons alerté sur le risque de nullité de procédure mais vous n'avez pas voulu nous écouter.

Avec mes remerciements, je vous prie de croire, Monsieur le Maire, en mes respectueuses salutations.

Danièle Fécourt.



République Française

Commune du Rouret

Alpes-Maritimes

ELECTIONS MUNICIPALES ET COMMUNAUTAIRES - 15 mars 2026



Ensemble, choisissons
l'avenir de notre
commune !



Chers Rouretans, Chers Rouretans,

Depuis six ans, notre groupe **J'Aime Le Rouret, indépendant de tout parti politique**, a siégé avec détermination au conseil municipal. Malgré un climat souvent tendu, nous n'avons jamais renoncé à défendre vos intérêts.

Nous voulons **changer la manière de diriger notre commune**, en plaçant le respect et la transparence au cœur de notre action avec :

- **des commissions municipales actives**, avec des avis éclairés pour préparer les décisions des conseils municipaux,
- **des réunions publiques régulières** pour vous informer des grands projets, recueillir vos avis et vos attentes,
- **une participation citoyenne renforcée** : parce que la vie locale se construit avec vous,
- **une communication régulière** de nos actions via une **newsletter mensuelle**.

Nos premiers engagements : Réunions publiques les
Vendredis à 18 h 30 au théâtre

- 3 avril 2026 : Tout savoir pour contrer le Mc Do et évoquer l'avenir du bureau de Poste,
- 24 avril 2026 : création d'une commission extra municipale sur l'entraide
- 29 mai 2026 : L'avenir du centre village

DES ENJEUX MAJEURS : le restaurant fast food et l'urbanisation galopante

Dès le départ, nous nous sommes opposés à l'implantation d'un restaurant fast food près du collège. Pendant près d'un an, le maire a négocié avec le promoteur pour avoir une construction de type « provençal » ...sans consulter les autres élus. Puis, face à la mobilisation des habitants, il a fait voter une motion d'opposition, jugée illégale par le préfet. Résultat : le promoteur devrait pouvoir créer son fast food.

Pour gagner du temps, le maire a lancé la révision du PLU... mais en ignorant l'étape 1 du diagnostic, indispensable pour une procédure valide. **Risque de nullité de la procédure !**

Tout semble fait pour que ce fast food s'installe. L'appât de nouvelles taxes primerait-il sur la santé publique et l'équilibre de notre territoire ?

Et ce n'est pas tout : un nouveau permis de construire a été déposé pour un programme immobilier sur 10 000 m² de terrain, avec commerce alimentaire, logements et activités. **L'urbanisation galopante est en marche. Réagissons vite !**

Le Rouret mérite mieux, Choisissons ensemble un avenir respectueux des habitants, de nos paysages, de notre bien-être.

Avec **J'AIME LE ROURET**, engageons-nous pour une commune
solidaire, ambitieuse et dynamique.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur notre site jaimelerouret.fr

République Française

Commune du Rouret

Alpes-Maritimes

ELECTIONS MUNICIPALES ET COMMUNAUTAIRES - 15 mars 2026

Notre ambition : une commune où chacun compte

Au Rouret, nous croyons en une gestion **proche des gens**, fondée sur l'**entraide**, la **transparence** et la **convivialité** pour contribuer à l'épanouissement collectif. Voici nos engagements pour une commune **plus humaine, plus verte et plus unie**.

Le Vivre Ensemble est au cœur de notre action

- L'Entraide pour tous** : Création d'une commission pour mutualiser les ressources humaines et matérielles (énergie, garde ponctuelle d'enfants, mutuelle, etc.),
- Rencontres intergénérationnelles** : Ateliers cuisine, jardinage, covoiturage pour créer du lien,
- Un lieu de vie** : Transformation du rez-de chaussée de la Maison des Associations en **bar associatif** ouvert sur la place du village,
- **Élus de proximité** : Un référent par quartier pour **écouter, recueillir les besoins et agir** au plus près de vous,
- **Réunions publiques** : Favoriser les échanges,
- **CCAS renforcé** : Accompagnement personnalisé, aide numérique et un **colis à Noël pour nos aînés**.

Un cadre de vie préservé et dynamique

- **Zéro artificialisation** : Respect strict de la loi ZAN pour protéger nos terres, végétaliser,
- **Réhabilitation des logements vacants** : Redonner vie aux bâtiments inoccupés (ex : Mas Cambiaggio),
- **Écoles** : désimperméabiliser les cours des écoles,
- **Agriculture locale** : Soutien aux terres agricoles via des coopératives citoyennes,
- **Développement économique local** : nommer un Adjoint au développement économique, soutenir les commerces de proximité, les acteurs économiques locaux,
- **Revenir sur la révision du PLU** en reprenant la procédure au départ en totale concertation avec la population.

Transparence et finances responsables

- **Un Budget clair** : Chaque dépense publiée, **zéro conflit d'intérêts**,
- **Pas d'augmentation d'impôts** : Optimisation des ressources et appel au volontariat pour les projets communs,
- **Accès Mairie** une journée par semaine jusqu'à 19h.

Culture, fêtes et éducation pour tous

- **Comité des Fêtes indépendant** : Fête des voisins, Marché de Noël, Tournois **par et pour les habitants**,
- **Soutien aux associations** : les impliquer dans les événements locaux,
- **Fête de l'Olive intercommunale** : Récoltes collectives, Jumelages avec des communes oléicoles européennes,
- **Centre Culturel vivant** : Soirées dansantes, Concerts, Débats... **une programmation pour tous les âges**,
- **Fanfare municipale** : Avec les associations locales, pour animer nos rues, du matériel de sonorisation qui servira aussi pour les fêtes commémoratives,
- **Sport et mobilité douce** : Promotion du vélo pour les enfants et Fête Nationale du Sport, création de terrains de padel.

Nos engagements à la CASA car le 15 mars vous élierez aussi vos conseillers communautaires

- **Réduire les déchets mal triés** de 50 %, proposer une tarification au poids,
- **Proposer une tarification équitable de l'eau** pour les agriculteurs et les habitants,
- **Promouvoir les consignes de tri** chez les **commerçants** pour moins de gaspillage.

Nos candidats J'AIME LE ROURET :

Danièle Fécourt, Côme Berthet, Agnès Heim, Daniel Fécourt, Sylvie Boinnard Berna, Gilles Mauroy, Nathalie Cironx, Jean-Christophe Aguilar, Myriam Lapraz, Philippe Kaplan, Gilda Battude, Alexandre Berthet, Flavie Heim, Alain Bornais, Louise Nitters, Lionel Debeire, Louise Gioanni, Jean-Claude Repetto, Claire Chardiny, Florian Dumont, Laurence Plane, Maxence Berthet, June Grenard, Damien Ravat, Susan Nicholson, Maxence Famindra, Laurence Rudelou.

Le 15 mars 2026, **Votez en toute confiance pour la liste J'AIME LE ROURET** conduite par Danièle Fécourt !
Faisons du Rouret une commune où il fait bon vivre, où chacun se sent écouté et où l'entraide est une réalité.

ENSEMBLE, LE 15 MARS
CHOISISSEZ L'AVENIR
DE NOTRE COMMUNE.

J'AIME LE ROURET